

Nouvelles locales du mardi 8 mars 2016

@rib News, 08/03/2016 | Justice - Les putschistes du 13 mai 2015 comparaissent ce lundi matin devant la cour de Gitega. Le dossier a fait l'objet d'un appel. Dans un communiqué, le procureur général de la République, Valentin Bagorikunda avait expliqué que le ministère public n'avait pas été satisfait des décisions de condamnation en première instance. Il a dressé une liste de 34 autres personnes poursuivies dans la même affaire. Une partie des personnes visées se trouve en exil.

À l'audience ce lundi matin, certains prévenus dont l'ancien ministre de la Défense, Cyrille Ndayirukiye ont demandé l'assistance de leurs avocats pourtant récusés par la Cour le 15 janvier dernier. Cette requête a été rejetée. L'audience est finalement reportée au 11 Avril prochain. La présidente de la Cour a par ailleurs exigé des avocats qu'ils fournissent leur plaidoirie au moins deux semaines avant la tenue de l'audience.

Économie - L'Association Burundaise des Consommateurs, ABUCO en sigle, indique avoir constaté que le prix du carburant par baril a sensiblement chuté sur le marché mondial. Le président de cette association nationale Noel Nkurunziza affirme qu'une baisse de près de 44% a été enregistrée sur le marché mondial depuis l'année 2015 mais qu'il n'y a pas eu d'ajustement du prix burundais. Conscient que le gouvernement a besoin d'argent, il trouve que la volonté de penser au petit contribuable serait aussi un moyen de restaurer l'équilibre entre des groupes tout à fait opposés dans l'économie nationale.

Sécurité - Des vents tempêteux et de fortes pluies qui se sont abattues sur la capitale Bujumbura ont provoqué d'énormes dégâts. Plus de 60 maisons et une école ont été détruites dans les zones de Buterere, Cibitoke et Kinama. 47 maisons et une école dans la zone de Buterere, plus de 6 à Cibitoke et plus de 10 à Kinama ont vu un poteau à côté d'elles s'effondrer. Les victimes indiquent qu'elles n'ont plus rien. Elles indiquent que tout ce qu'elles avaient dans leurs maisons, habits, matelas, assiettes ont été emportés ou endommagés. Les populations touchées par les conséquences de ces intempéries demandent une assistance.

- Des vents violents ont soufflé à l'aube ce mardi sur la capitale Bujumbura. Ils ont provoqué de nombreux dégâts. Dans les quartiers de Cibitoke et de Mutakura, des maisons ont été détruites et des poteaux de la REGIDESO qui est la société de distribution d'eau et d'électricité, ont été détruits. Sur l'avenue d'Italie, dans le quartier de Rohero, une fuite d'eau a entraîné la destruction d'une clôture en bloc-ciment. Les propriétaires de la parcelle ont demandé à la Régie de réparer le tuyau.

- Le cadavre d'un homme a été retrouvé le matin de ce mardi 8 mars 2016 tout près du ruisseau Nyabugogo séparant les quartiers de Karera 1 et Nyamugari dans la ville de Gitega. Selon le chef de la zone de Gitega urbaine, la personne aurait été poignardée après avoir été tabassée. La victime n'a pas été identifiée, mais les Officiers de Police étaient sur les lieux pour les besoins de l'enquête. Des témoins affirment que l'homme a été tué ailleurs puis transporté sur le lieu où il a été retrouvé.

Le Droit de l'Homme - Après une semaine d'enquête sur la situation au Burundi, les trois experts envoyés par les Nations Unies constatent que le Burundi est à la croisée des chemins. Dans une conférence de presse tenue au terme de leur visite, un des experts a déclaré que l'avenir du Burundi dépendra de ses performances dans le domaine des droits de l'homme. Pablo de Greiff, Rapporteur spécial, aussi membre de l'Assemblée des Nations Unies pour les droits de l'homme, a signalé la nécessité de faire la lumière de ce qui s'est passé ici au Burundi et rompre la culture de l'impunité qui caractérise le pays depuis beaucoup de temps.

Pablo de Greiff, rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme, de la réconciliation et des garanties de non-répétition mentionne la grande sagesse prévue dans les accords d'Arusha qui prévoit la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle. Madame Maya Sahli-Fadee dit que la situation n'est pas quand même explosive car il y a la volonté de toutes les parties de trouver une solution à la crise Burundaise.

- Les personnes à la recherche de documents administratifs dans la province de Cibitoke sont confrontées à une forme de racket. A titre d'exemple, les motards du parking de Rugombo sont contraints par le parti présidentiel de verser des contributions pour la construction de sa permanence. Ils affirment que le minimum exigé est souvent 10 000 FBU comme se lamente un motard, somme versée sur un compte bancaire locale de Cibitoke. Les responsables des partis d'opposition exigent l'arrêt immédiat de cette pratique puis qu'ils trouvent que cela s'apparente à une extorsion de fonds ou au vol. Le président parti du CNDD-FDD de Cibitoke nie en bloc les faits, mais confirme la construction d'une permanence avec des contributions qui ne sont pas obligatoires.

- Dans une lettre datée du 22 février 2016, adressée au représentant légal de l'association "AREJR", l'administration de la commune Mabanda indique qu'elle suspend toutes les activités de cette dernière. Les raisons invoquées par l'administrateur Laetitia NIYONKURU sont :

1 - Le non encadrement des jeunes rapatriés et résidents, 2 - Le non fonctionnement de l'association, son représentant étant en exil. Toutes ces allégations sont rejetées par le représentant adjoint de l'association, les jeunes rapatriés et résidents bénéficiaires des projets ainsi que les parents des enfants. Selon eux, les motifs exposés constituent un prétexte. Ils masquent une discrimination, la majorité des membres fondateurs de l'organisation étant d'ethnie Tutsi. De plus, il s'agirait de punir le représentant légal de l'association pour son soutien aux manifestations anti-troisième mandat du printemps 2015. Ils demandent à l'administration de Mabanda de revenir sur sa décision. Car selon les responsables associatifs, celle-ci aura des répercussions négatives sur l'encadrement des jeunes dans la commune. L'AREJR est présente dans quatre communes dont Mabanda, Nyanza_lac et Vugizo dans la province de Makamba et de Rumonge de la province de Rumonge.